

Conseil d'administration du Club de Pickleball
de Deux-Montagnes (CPDM)

PROCÈS -VERBAL

Date : Vendredi 26 juin 2026
Heure : 13h00
Lieu : [REDACTED]
Deux-Montagnes (Québec)



Sont présents :

- Denis Berthelette Président
- Robert Rocheleau Vice-président
- Luc Bouchard Trésorier
- Sylvie Charbonneau Directrice sport

Absent : Myranda Mainville Directrice communication

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCES

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 13h00. Denis Berthelette agit à titre de secrétaire. Le président constate le quorum et déclare la réunion régulièrement et valablement constituée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,
Il est proposé par Luc Bouchard
Appuyée par Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu d'adopter l'Ordre du jour qui suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour de la séance du 26 juin 2026
- 2- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 04 mai 2026
- 3- Procédure d'inscription au CPDM
- 4- Date pour un tournoi de fin de saison de la saison été 2026
- 5- Achat de l'application Match-up et discussion sur l'évaluation des joueurs
- 6-Discussion sur la journée d'ouverture et photos et article pour le journal l'Éveil
- 7-Discussion sur le taux de participation
- 8- Démission et remplacement du poste de secrétaire et modification des statuts et règlements afin de pouvoir remplacer un membre démissionnaire en cours de mandat.



9- Remerciements à Ghislain Guindon pour son implication et son travail pour la fondation du CPDM ainsi que son travail à titre de secrétaire du CA



10- Varia

- Ligue des baveux
- Surface de jeu suivi
- Communication avec la Ville

11- Date de la prochaine assemblée du CA

12- Levée de la réunion

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Il est proposé par : Robert Rocheleau

Appuyé par : Luc Bouchard

Et unanimement résolu,

Que le procès-verbal de la rencontre du CA du 04 mai 2026 soit et est approuvé

3-PROCÉDURE D'INSCRIPTION AU CPDM

Il est proposé par : Luc Bouchard

Appuyé par : Denis Berthelette

Et unanimement résolu,

Que la procédure d'inscription soit la suivante :

- 1- Le candidat doit remplir la demande d'adhésion sur le site WEB du CPDM
- 2- La responsable des inscriptions (Myranda Mainville) envoie au candidat les 2 documents à compléter, soit l'acceptation des statuts et règlements et la personne à contacter en cas d'urgence.
- 3- Sur réception des documents complétés, la responsable transmet au candidat la procédure de paiement et transmet les documents et la demande d'adhésion au trésorier.
- 4- Après réception du paiement, le trésorier inscrit le candidat à Pickleball Québec et Pickleball Canada et transmet les documents à la responsable (Sylvie Charbonneau ou Denis Berthelette) de l'ajout du nouveau membre dans l'application SPOND
- 5- Sylvie ou Denis ajoute le nouveau membre dans SPOND et lui envoie un courriel de confirmation.



4- DISCUSSION SUR L'ACHAT DE L'APPLICATION MATCH-UP ET ÉVALUATION DES JOUEURS

Une discussion suit sur la pertinence de faire l'acquisition de l'application Match-up pour organiser des petits tournois d'évaluation des joueurs. Compte tenu du faible taux d'occupation de nos plages horaires, l'achat est reporté au début de la saison intérieure. Denis communiquera également avec Marc Leduc pour obtenir plus d'infos sur la façon d'utiliser cette application.

Sylvie débutera l'évaluation des joueurs avec leur consentement lors des sessions de jeu en utilisant un formulaire qu'elle a obtenu d'une autre association. Un autre membre du CA pourrait se joindre à elle pour ces évaluations.

5- DATE POUR UN TOURNOI DE FIN DE SAISON ÉTÉ 2026

Il est proposé par : Sylvie Charbonneau

Appuyé par : Luc Bouchard

Et unanimement résolu,

Que la date pour le tournoi de fin de saison estivale sera le 20 septembre 2026 avec la possibilité de devancer au 19 septembre selon les prévisions météo.

Tournoi en double avec inscription libre par équipe niveau de jeu A-B et C-D

Formule par POOL avec un maximum de 40 joueurs inscrits. Possibilité d'augmenter les inscriptions à 48 joueurs.

Les joueurs doivent s'inscrire en équipe de 2 selon leur niveau.

6- DISCUSSION SUR LA JOURNÉE D'OUVERTURE, PHOTOS ET ARTICLE POUR LE JOURNAL L'ÉVEIL

Considérant le délai depuis la journée d'ouverture l'idée d'envoyer un communiqué de presse avec photos au journal l'Éveil est abandonnée. Nous allons essayer d'être plus proactifs et de préparer texte et photos pour envoyer à l'Éveil au prochain tournoi.

7- DISCUSSION SUR LE TAUX DE PARTICIPATION

Robert Rocheleau transmet aux membres du CA une copie d'un rapport de compilation sur la présence des membres et l'occupation des plages horaires.

Le constat général est qu'environ 45 membres sur plus de 100 participent régulièrement aux séances de jeux.

Un constat ressort qu'on ne peut pas obliger les membres à participer.



8- DÉMISSION ET REMPLACEMENT AU POSTE DE SECRÉTAIRE DU CA DU CPDM ET MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS À CE SUJET

Considérant la démission de Monsieur Ghislain Guindon à titre de secrétaire du conseil d'administration du CPDM,

Considérant que les statuts et règlements prévoient que lors d'une démission, les autres membres du CA se répartissent la charge de travail entre eux,
Considérant que la charge de travail est assez lourde pour le poste de secrétaire au sein du CA du CPDM,

Il est proposé par : Luc Bouchard
Appuyé par : Denis Berthelette
Et unanimement résolu,

Que les statuts et règlements du CPDM seront modifiés comme suit afin de combler le poste de secrétaire du conseil d'administration du CPDM par intérim jusqu'à l'assemblée générale du CPDM prévue au début de septembre.

Article 7,5 paragraphe 6 : DÉMISSION
Ajouter la phrase suivante à la fin du paragraphe.

Le conseil d'administration peut également choisir de combler le poste du démissionnaire en faisant un appel de candidatures auprès des membres actifs du CPDM. Le poste sera alors par intérim jusqu'à la prochaine assemblée générale.

9- REMERCIEMENTS À MONSIEUR GHISLAIN GUINDON POUR SON IMPLICATION.

Il est proposé par : Denis Berthelette
Appuyé par : Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu,

Que des remerciements pour son implication et son travail à la fondation du CPDM et à titre de secrétaire du conseil d'administration seront envoyés à Monsieur Ghislain Guindon.
Ces remerciements feront partie d'une communication par courriel à l'ensemble des membres du CPDM.

10- VARIA

- Suite à une demande de joueurs du club de Ste-Marthe, il est convenu que le club n'a pas d'objection à ce que des joueurs externes au CPDM utilisent les terrains au parc Olympia pour une ligue privée (ligue des baveux) en dehors de nos plages horaires. Il est cependant convenu que Sylvie et Denis pourrait se joindre au groupe pour les séances de jeux.
- Denis continuera de rechercher un devis et un prix budgétaire pour étanchéiser et peindre les surfaces de jeux
- Les filets qui sont à la PDM devraient être récupérés prochainement et au prochain budget on étudiera la possibilité de faire l'acquisition de filets d'une meilleure qualité, possiblement 1 ou 2 par année.
- Communications avec la Ville, Robert et Denis informe le CA que la communication avec la ville est parfois difficile et ils ont l'impression que la Ville considère les demandes du CPDM comme un fardeau.
- Denis communiquera avec la Ville pour réserver une salle pour l'assemblée générale au début septembre. Préférentiellement le lundi ou mardi en soirée. Nous avons également relancé la ville pour notre accréditation

11- FERMETURE DE LA RÉUNION ET PROCHAINE RENCONTRE

Il est proposé par Robert Rocheleau

Appuyé par Luc Bouchard

Et unanimement résolu

Que la présente réunion du CA est levée à 14h30. Et que la prochaine rencontre ait lieu le 25 août prochain à 18 heures 00.

